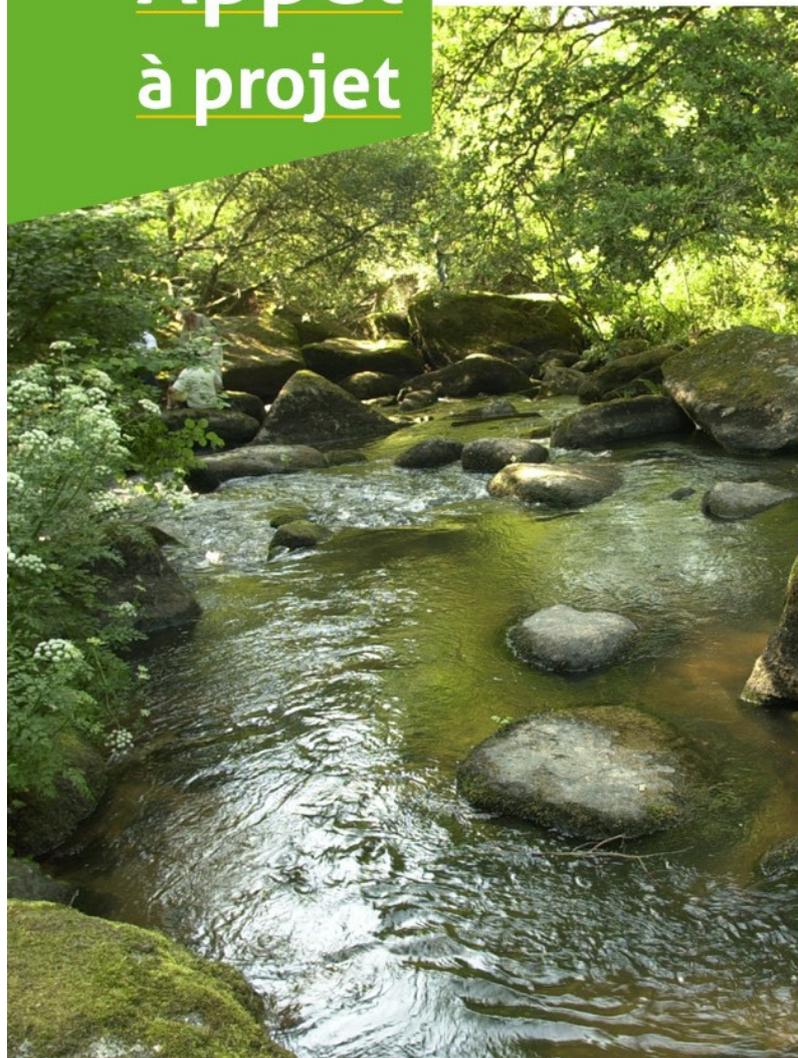


Appel à projet



Sensibilisons nos collégiens, citoyens de demain,
aux enjeux de l'eau et de la biodiversité

Classes Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor

Année scolaire 2020-2021

Acte de candidature

Etablissement - Code postal - Classe(s)

1. Calendrier

21 septembre 2020 : Ouverture de l'appel à projet

19 février 2021 : date limite de dépôt des candidatures

22 février 2021 : dernière commission de validation des projets.

18 juin 2021 : date limite de dépôt du "**Bilan d'activités**" **annexé des productions des élèves** ouvrant droit au versement de la subvention.

2. Acte de candidature

La commission de validation s'appuiera sur la fiche "Acte de candidature", ci-dessous, pour étudier les critères d'éligibilité du projet. Une attention particulière sera donnée aux thèmes retenus et au déroulement du projet devant se concevoir sous un angle de pédagogie active.

Cette commission, composée des membres de l'Éducation nationale, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département se réunira à plusieurs reprises, entre septembre et décembre. Ainsi, les responsables de projets seront, régulièrement, informés des suites à donner au dossier.

3. Bilan d'activités 2020-2021

La subvention sera versée après restitution du "Bilan d'activités" annexé des productions des élèves. Ces documents ont pour objectif d'évaluer les retours à l'investissement de cet appel à projet tant pour les élèves, les équipes pédagogiques que pour les initiateurs du projet.

Toute forme de production est envisageable pourvu que les participants aient la satisfaction de créer une œuvre collective, témoin de leur nouvelle approche sur l'eau et la biodiversité.

La commission se réserve toutefois le droit d'annuler le versement de la subvention en cas de non respect des engagements.

«Classe Eau- Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor»

Acte de candidature

Année scolaire 2020-2021

Date limite de dépôt le 19 février 2021

Les informations sont à saisir en ligne

Établissement

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Tél. :

Adresse électronique de l'Établissement :

Nom du responsable du projet :

Qualité :

Nom des classes participant au projet :

Nombre d'élèves participant au projet :

Vous avez retenu des propositions du Volet Animations : Oui Non

Nom des structures sollicitées :

Le lieu de l'animation :

Présentation du projet « Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor »

1. Titre du projet :

--

2. Objectifs du projet et comment il s'intègre dans le projet d'établissement :

--

3. Calendrier prévisionnel (estimation du temps en heures sur la ou les période(s) suivantes :

- Rentrée 2020 -Toussaint (P1) Toussaint-Noël (P2)
 Noël-Hiver- (P3) Hiver-Pâques (P4)
 Pâques-Juin 2021 (P5)

PROJET- Estimation du temps (H) sur la ou les période(s) (P1 à P5) définies	
Thèmes abordés	
Sortie terrain : Lieux / objet de la visite	
Partenaires sollicités Nom et fonction	

4 .Comment pensez vous valoriser votre projet ? (Exposition, sortie de terrain, productions.....)

5. le budget prévisionnel : [présentation équilibrée](#) entre dépenses et recettes.

Les frais de transport seront pris en charge dans la limite maximale de 50% du budget global du projet. Les frais inhérents aux outils numériques du type tablette, dictaphone... ne seront pas subventionnés.

BUDGET PRÉVISIONNEL Année scolaire 2020 – 2021				
<i>Intervenant Transport Matériel.....</i>				
DÉPENSES EN €			RECETTES EN €	
TOTAL			TOTAL	

**le montant total des aides publiques ne peut excéder 80 % du montant total du projet. Le montant de l'aide sera modifié au prorata des dépenses réellement engagées si le montant global du réalisé est inférieur au montant initialement prévu.*

6. Commentaires, supplément d'information

Engagement :

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et demande l'inscription au dispositif «Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor» sur l'année scolaire 2020-2021.

A , le

Nom

Responsable du projet

Principal(e) du collège

Gestionnaire du collège

Avis de la commission de validation

CORRESPONDANTS «**Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor**»

Au Département :

Mme Annick BOUÉDO Direction du Patrimoine Service Politique de l'Eau Tel. 02 96 62 46 64 Annick.bouedo@cotesdarmor.fr	Mme Muriel FAGOT Direction du Patrimoine Service Patrimoine Naturel Tél : 02.96.62.46.43 Muriel.fagot@cotesdarmor.fr	Mme Marie-Charlotte MORICEAU Direction de la Citoyenneté Cheffe de service Éducation Tel. 02.96.62.46.65 Marie-Charlotte.MORICEAU@cotesdarmor.fr
--	--	--

A l'Éducation nationale

Guillaume LE CAM Professeur de SVT Conseiller relais à l'Éducation au Développement Durable 22 Guillaume.Le-Cam1@ac-rennes.fr
--

L'EAU EST ESSENTIELLE POUR TOUS LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

1 PAUVRETE
L'accès à l'eau potable et l'assainissement est un prérequis fondamental pour tous.

2 FAIM
L'eau est essentielle pour l'agriculture, et permet à l'agriculture locale de prospérer.

3 BONNE SAUTE
L'accès à une eau saine et à l'assainissement réduit l'impact de maladies évitables.

4 QUALITE DE L'EDUCATION
L'eau potable est essentielle à l'apprentissage et à la réussite scolaire. L'accès à l'eau potable est un prérequis pour l'éducation.

5 EGALITE DES SEXES
L'accès à l'eau potable est essentiel à l'égalité des sexes. L'accès à l'eau potable est un prérequis pour l'égalité des sexes.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
ATTENDRE L'OBJECTIF 6 « EAU »
L'eau propre et assainie est essentielle à la santé humaine et à la prospérité.

7 ENERGIE PROPRE
L'eau est essentielle pour la production d'énergie propre et renouvelable.

8 EMPLOI DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
L'accès à l'eau potable est essentiel à la croissance économique et à la création d'emplois.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
L'eau est essentielle à l'industrie et à l'innovation.

10 ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
L'accès à l'eau potable est essentiel à l'égalité des territoires.

11 VILLES DURABLES ET COMMUNES
L'accès à l'eau potable est essentiel à la durabilité des villes et des communes.

12 CONSOMMATION RESPONSABLE
L'accès à l'eau potable est essentiel à la consommation responsable.

13 CLIMAT, MER Océans et Écosystèmes terrestres
L'accès à l'eau potable est essentiel à la lutte contre le changement climatique.

14 VIE AQUATIQUE
L'accès à l'eau potable est essentiel à la vie aquatique.

15 TERRESTRE
L'accès à l'eau potable est essentiel à la biodiversité.

16 PAIX, JUSTICE ET FORTE DROIT DU DROIT
L'accès à l'eau potable est essentiel à la justice et à la paix.

17 PARTENARIAT POUR LES OBJECTIFS
L'accès à l'eau potable est essentiel à la coopération internationale.

Logo FWP pfe
Fédération Française de l'Éducation Partagée (FFEP) - Fédération Française de l'Éducation Partagée (FFEP) - Fédération Française de l'Éducation Partagée (FFEP)